

Directrice
A
L'ensemble des familles

Montlouis, jeudi 18 mars 2021

Objet : allègement des conditions de visite

Mesdames, Messieurs,

A partir du mardi 23 mars, les visites en chambre exclusivement seront à nouveau possible. L'établissement sera ouvert tous les après-midi de 14h à 18h, y compris le week-end. Les visites du lundi 22 mars sur rendez-vous sont maintenues.

Cependant de nombreuses consignes sont à respecter :

- Le port du masque chirurgical (c'est-à-dire à usage unique) tout le long de la visite, y compris pour les enfants à partir de 6 ans ou avant si possible
- Une hygiène des mains d'au moins 30 secondes avec la solution hydro alcoolique dès l'entrée dans l'établissement et autant que nécessaire durant votre visite
- Pas plus de deux personnes par visite, enfant compris
- La porte de la chambre devra rester ouverte
- Pas de partage de denrées ni de boissons le temps de la visite
- Pas de contact avec les autres résidents ou familles, dans les couloirs, les espaces communs ou les salles à manger.

Merci de remplir et de signer le registre à l'entrée du site pour l'ensemble des personnes venant en visite en chambre comme en extérieur.

On vous demande de limiter vos visites à 3 par semaine et de rester 1 heure maximum par visite afin de réguler le flux de personnes dans les locaux.

Dans la mesure du possible et si la météo le permet, il est recommandé de privilégier les promenades à l'extérieur tout en restant dans le site, en étant au plus deux accompagnants et en conservant votre masque chirurgical.

Les sorties à l'extérieur en famille ne sont pas encore permises car la circulation du virus et des différents variants est trop importante. Une tolérance est possible pour les rendez-vous médicaux - à titre exceptionnel.

Pour les résidents non vaccinés ou n'ayant pas eu la covid dans les 6 derniers mois, un test PCR sera réalisé 4 jours après la visite, en application des recommandations nationales.

Pour les résidents qui n'ont pas voulu être vaccinés et qui refusent les tests, les visites ne sont pas possibles.

Nous serons particulièrement vigilant à l'application de l'ensemble de ces consignes et nous nous réservons le droit en cas de non-respect de suspendre le droit de visite des personnes concernées voire de l'étendre à l'ensemble de l'établissement.

Lors de la période de réouverture de l'EHPAD entre fin juin et fin octobre 2020, les dérives ont été trop nombreuses.

Enfin, la situation sanitaire locale nous guide dans nos choix et décisions et toute évolution préoccupante nous amènera à fermer l'établissement.

Vous remerciant de votre participation,

Bien à vous,
Cordialement.

Sophie GAVA
Directrice
EHPAD Bléré et Montlouis

